

CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 10 MAI 1994

Présents: MME BOITEL, BOULANGER.

MM DOUET, BERNARD, HARMSWORTH, LELONG, JOZWAK, PICKERING, PICOU.

Absente excusée : Mme FAUCHER.

Absent non excusé : M BOUTILLIER.

Présente : Mme ANTRAIGUE, secrétaire de Mairie.

Présent dans la salle : MM BOULANGER, GELPEROWIC.

Secrétaire de séance : Mr PICKERING.

- Signature du dernier compte-rendu.

- Discussion concernant le paiement de la facture du repas du Club du 3ème âge de décembre 1993.

- Contrat d'affermage pour la distribution de l'eau.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la conclusion d'un nouveau contrat d'affermage avec la S.A.U.R.

- Cimetière :

Le règlement du cimetière sera examiné lors de la prochaine réunion.

Lettre de l'association crématiste, le Conseil réfléchira à la création éventuelle d'un columbarium.

- Subventions accordées par la D.G.E. :

- Aménagement de l'entrée de la Maison des Loisirs : 4.162,00 F

- Aménagement de la cantine scolaire (les travaux seront réalisés pendant les vacances) :
17.977,00 F

- Aménagement d'un faux plafond dans le couloir de l'école : 1.890,00 F

- Ralentisseurs rue de l'Eglise et pose de panneaux ruelle de Chaâlis : 6.992,00 F

- Discussion sur la sécurité à l'entrée du village :

Le bilan du stationnement devant la mairie est positif.

- Assainissement :

- 17 entreprises ont répondu au premier appel d'offres pour la station d'épuration.

- Le conseil décide d'augmenter la taille de la première tranche et d'engager la totalité des travaux sur deux ans.

- Communications diverses :

- Le contrat de Mr Jean SZCZUDLAK a été renouvelé dans le cadre d'un contrat CEC (Contrat emploi consolidé)

- Possibilité de bénéficier de subventions exceptionnelles pour les appartements communaux.

- Aménagement de certains trottoirs par apport de gravillons ou de mignonnettes.

- Des relances nombreuses ont été faites concernant le ramassage du verre déposé dans le container vert (place du Jeu d'Arc)

- Le fleurissement du village débutera la semaine prochaine

- Prochaine réunion du conseil : le 24 juin, en principe.

La séance est levée à 22 h 45.

Bois
Boitel
Boissier

Comme d'habitude les autres membres présents refusent de signer avant
Notif

